

**DEC152479DR20**

**Décision portant nomination de Mme Andréa CATTANI aux fonctions d'ingénieur régional de prévention et de sécurité de la délégation régionale pour la circonscription Côte d'Azur**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC140821DAJ du 28/02/2014 donnant délégation de signature à Mme Béatrice SAINT-CRICQ, déléguée régionale pour la circonscription Côte d'Azur notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'agrément du coordonnateur national de prévention et de sécurité du CNRS ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Andréa CATTANI, ingénieur d'études, est nommée, à compter du 01/12/2015, ingénieur régional de prévention et de sécurité de la délégation régionale pour la circonscription Côte d'Azur en remplacement de M. Stéphane BERNIER, appelé à d'autres fonctions.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 25/11/2015

Pour le président et par délégation,  
La déléguée régionale  
Béatrice SAINT-CRICQ